



Harim'âge

Plateforme de services PHV

Personnes en situation de Handicap Vieillissantes

RAPPORT D'ACTIVITE 2022

Table des matières

I - L'ANIMATION DE LA PLATEFORME.....	4
A - Le pilotage stratégique.....	4
B - L'administration de la plateforme.....	4
1 - La révision des statuts	4
2 - Changement d'administrateur	5
II - OBJECTIVATION DU PUBLIC PHV AU SEIN DE LA PLATEFORME	5
III - LES SAISINES	8
A - Le comité opérationnel	8
B - La fonction ressource et appui	9
1 - Fonction ressource	9
2 - Appui technique	10
IV - LES ACTIONS TRANSVERSALES	11
A - Bilan de prévention en partenariat avec le centre de prévention AGIRC-ARRCO	11
B - Organisation de visites de services et établissements pour nourrir les parcours.....	12
1 - Découverte d'une UPHA.....	12
2 - Visite du CREAT.....	13
V - LA COMMUNICATION : RENDRE VISIBLE POUR FAVORISER LES SAISINES.....	13
A - Site internet, logo.....	13
B - Tenu d'un stand.....	13
C - Intervention dans la formation « coordonnateur de parcours et gestion de cas »	14
VI - Rencontres partenariales	14
A - La rencontre des acteurs du territoire	14
B - La formation	14
C - La participation aux instances de réflexion.....	14
D – Inter plateformes	15
VII - PERSPECTIVES.....	16
ANNEXES.....	17
Annexe 1 : organisation des comités opérationnels	19
Annexe 2 : synthèse des situations abordées en comité opérationnel.....	20
Annexe 3 : point sur les situations présentées au comité opérationnel en 2022, au 12/12/2022.....	23
Annexe 4 : saisine de la fonction ressources.....	24
Annexe 5 : rencontres partenariales et pluri professionnelles - Harim'âge 2022.....	27

I - L'ANIMATION DE LA PLATEFORME

A - Le pilotage stratégique

En 2022, l'instance de pilotage s'est réunie à deux reprises afin de fixer les grandes orientations de la plateforme.

En mars, le conseil d'administration a pris connaissance et validé la proposition d'un **plan d'action**, déclinaison du projet stratégique validé fin 2021.

La mise en œuvre opérationnelle de la plateforme vise à améliorer la prévention santé et le parcours résidentiel des PHV, à favoriser l'acculturation entre professionnels des différents secteurs et à développer des outils d'identification des besoins.

C'est donc logiquement que cette assemblée générale a :

- validé le projet d'un partenariat avec le centre de **prévention santé** AGIRC-ARRCO,
- fait le **bilan de l'action de formation** inter-établissements qui s'est déroulée en octobre 2021,
- Décidé de la pertinence d'engager la **réalisation d'une étude d'impact** de la plateforme.

En septembre, le conseil d'administration a :

- **Travaillé à la révision de sa convention constitutive** afin de la mettre en adéquation avec l'évolution de ses missions, de son environnement institutionnel et des politiques publiques,
- **Pris des décisions relatives à l'amélioration de la visibilité et de la communication** de la plateforme par un site internet et un nouveau logo,
- **Validé un modèle de convention de partenariat**, permettant l'ouverture du comité opérationnel aux partenaires qui le souhaitent.

B - L'administration de la plateforme

1 - La révision des statuts

La convention constitutive de la plateforme nécessitait **une réécriture pour tenir compte des évolutions** apparues depuis sa création en 2016.

La modification du statut juridique de certains membres, notamment due à l'absorption d'ARTA et Mutualité retraite par le groupe mutualiste VYV3 Pdl, imposait de réaffirmer l'engagement de tous autour du projet commun de la plateforme PHV.

Les évolutions portent aussi sur le nom de la plateforme. La mention « Nantes » a été supprimée pour respecter le territoire qui incombe à Harim'âge sur le sud du département.

Enfin, cet avenant à la convention constitutive intègre un paragraphe relatif à la fonction du poste de coordination créé en 2020.

2 - Changement d'administrateur

Conformément à ces statuts, le conseil d'administration du GCSMS a désigné un nouvel administrateur dont le mandat est renouvelable tous les trois ans. Mme Rousselet Delphine, directrice adjointe de Psy'Activ et directrice de l'ESAT Psy Sud-Loire, a été élue à l'unanimité des membres présents à l'assemblée générale du 15 septembre 2023. Mr Baslé, directeur du Centre d'habitat l'Étape et ancien administrateur de la plateforme reste en suppléance de Mme Rousselet.

II - OBJECTIVATION DU PUBLIC PHV AU SEIN DE LA PLATEFORME

Les directions des établissements appartenant au périmètre de la plateforme ont été sollicités pour extraire de leurs fichiers ANAP des données relatives aux personnes accompagnées de 45 ans et plus. Nous les remercions pour le temps consacré à ce travail.

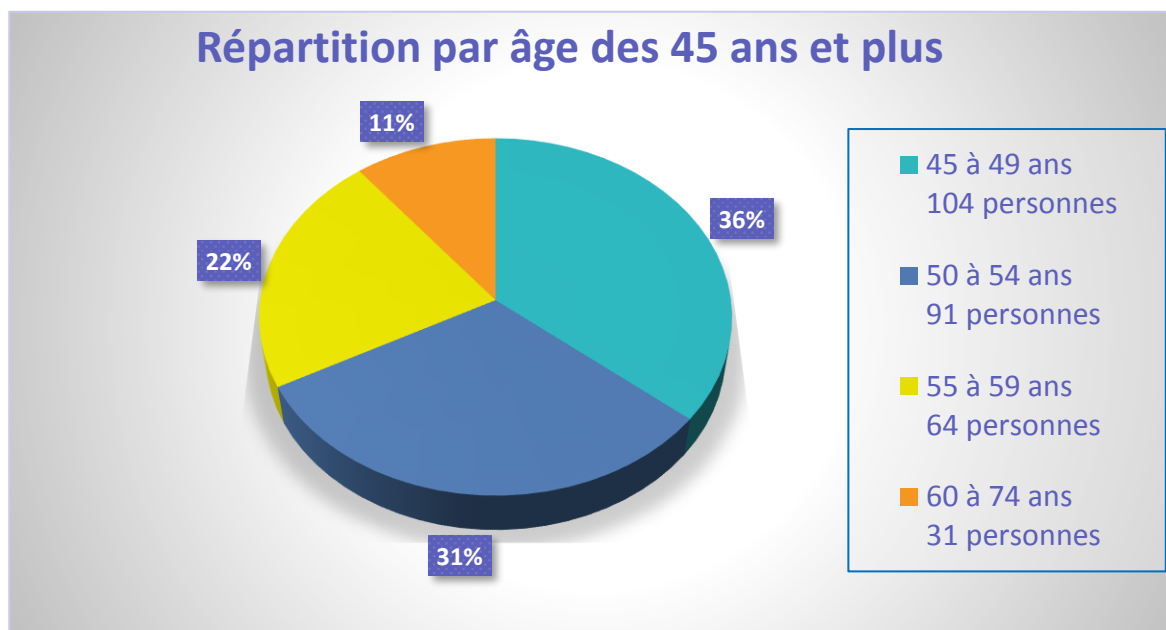
La finalité est d'obtenir une vision globale et objective de la population PHV accompagnée sur le territoire de la plateforme.

Malgré tout, les données recueillies sont partielles car il nous manque celle des ESAT de Legé et de Carquefou. D'autre part, Il est difficile d'identifier des indicateurs pertinents sur un périmètre raisonnable pour les établissements d'accueil « Personnes âgées » placés sous la gestion de VYV3 Pdl. C'est pourquoi, à ce jour, nous ne présentons pas de données incluant ce secteur d'activité, bien que nous considérons cette démarche comme un objectif à poursuivre.

L'environnement à considérer est donc le suivant :

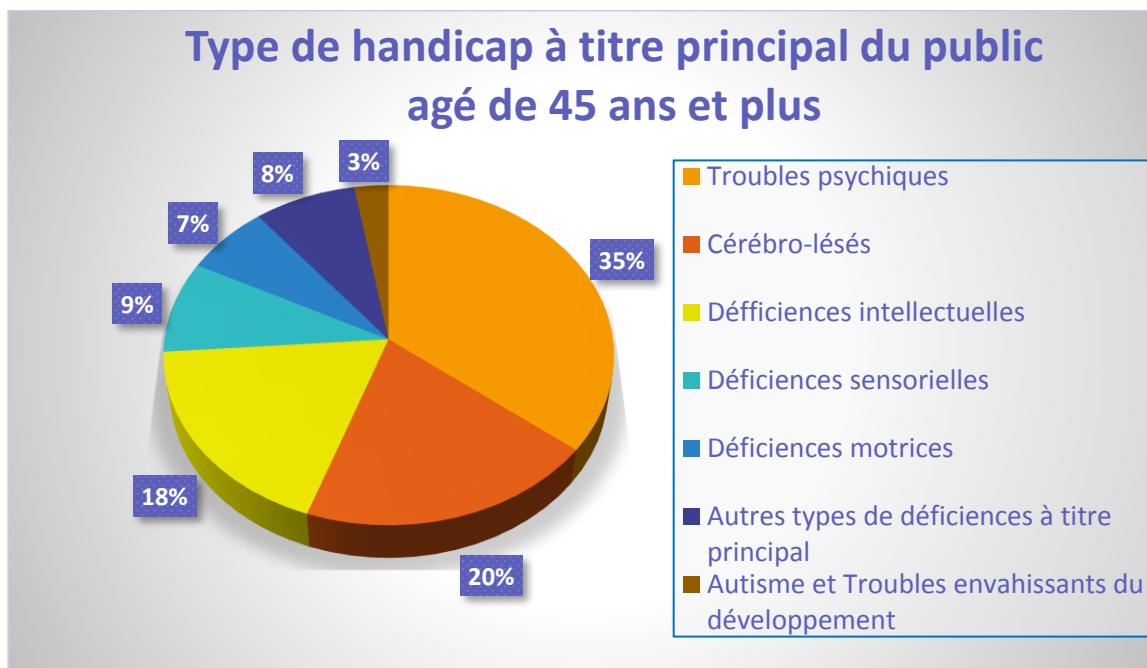
- Pour Sésame Autisme 44 : FAH de Bouguenais et de la Montagne et l'ESAT et la SAESAT,
- Pour Psy'activ : l'ESAT Sud Loire,
- Pour La Vertonne : L'ESAT, la SAESAT et le Pôle social (SAVS),
- Pour l'Étape : Le FAH le FAI et le SAVS,
- Pour VYV3 Pole PH : L'ESAT, Le SAVS et le SAMSAH.

L'ensemble de ces services ont accompagné, sur l'année 2022, 716 personnes dont **298 ont plus de 45 ans, soit 42% du public accueilli**. La répartition démographique des plus de 45 ans est la suivante :

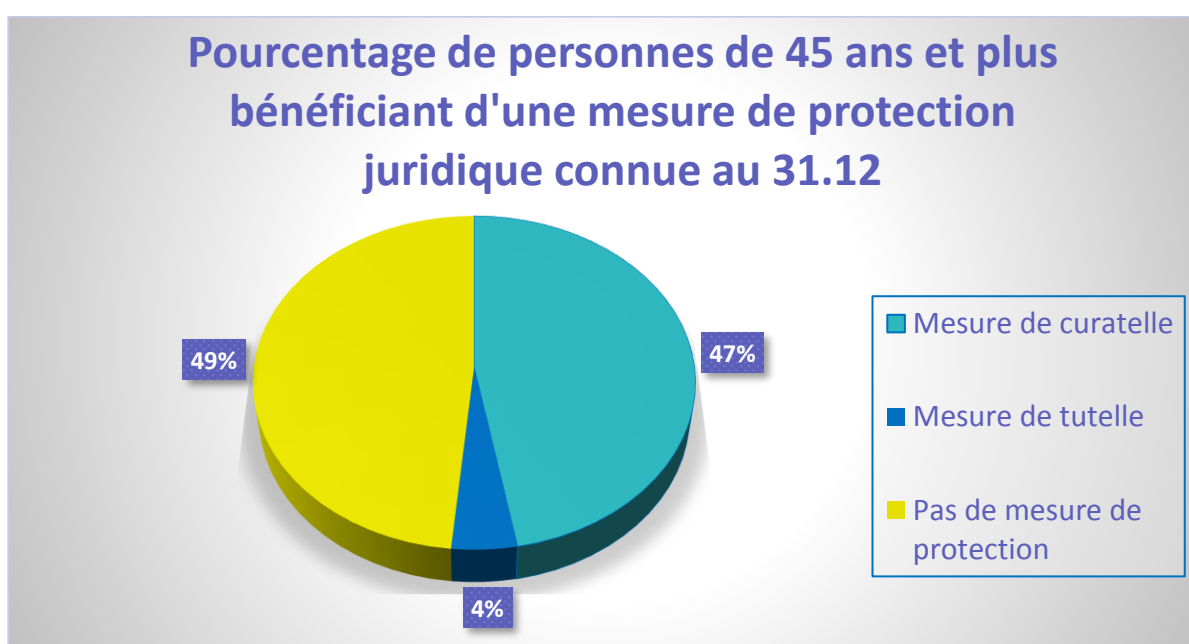


Parmi cette population, 16 personnes ont cessé leur activité professionnelle et 19 ont un statut de retraité (12 à la Vertonne qui gère un SAVS sénior et 7 sur les FAH de Sésame Autisme et L'Étape).

Le trouble psychique, la lésion cérébrale et la déficience intellectuelle constitue 75% des handicaps qui impactent les personnes accompagnées de plus de 45 ans.

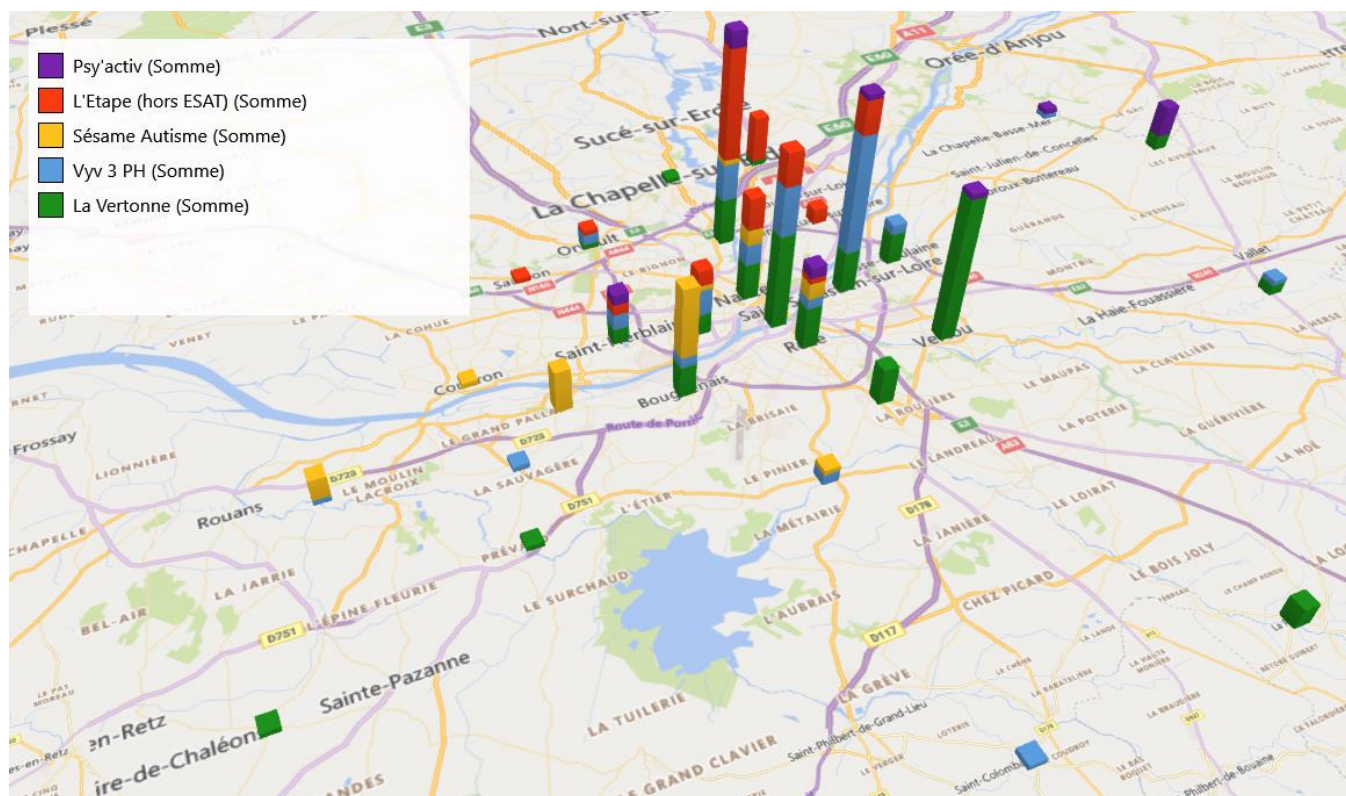


49% d'entre eux ne bénéficie pas de mesure de protection juridique.



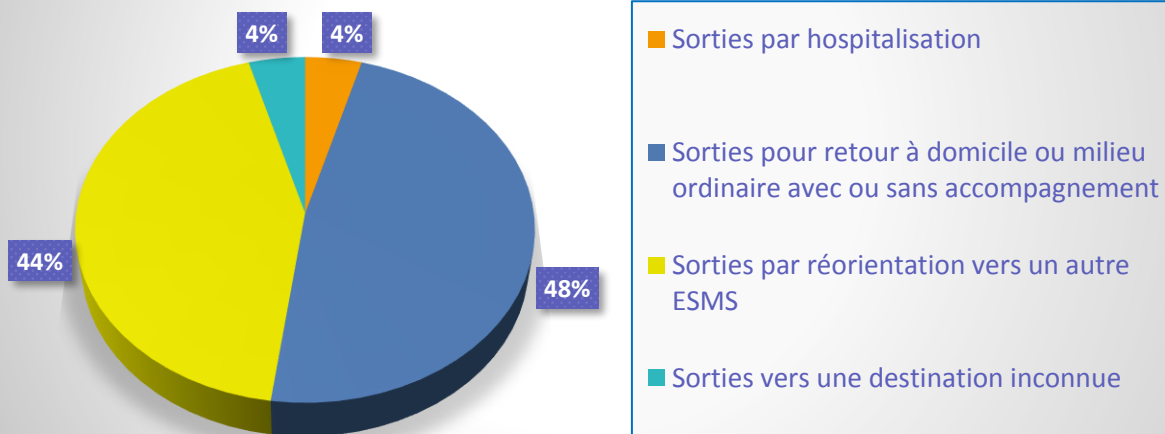
Les personnes accompagnées résident majoritairement sur l'agglomération nantaise, dont 36 personnes hébergées sur les FAH et FAI des associations L'Étape et Sésame autisme44.

Toutefois, l'absence des données des établissements de Legé et de Carquefou laisse supposer un périmètre d'habitat plus large.



Enfin, en 2022, 23 personnes sont sorties des effectifs. 11 sont sorties pour un retour au domicile en milieu ordinaire, avec ou sans accompagnement, 10 ont été orientées vers un autres ESMS, 1 personne est sortie par hospitalisation et 1 personne sans destination connue.

Répartition des personnes accompagnées de 45 ans et plus sorties définitivement sur l'année par motif ou destination en nombre



III - LES SAISINES

A - Le comité opérationnel

En 2022, la plateforme a organisé la tenue de **4 comités opérationnels**.

Pour mémoire, cette instance a vocation à favoriser la transversalité entre les établissements et à concrétiser notre volonté de mutualisation des ressources et des compétences pour venir faciliter les parcours de vie du public en situation de handicap vieillissant.

Le comité opérationnel, dans une logique de réciprocité, est aussi une instance où les professionnels peuvent développer leurs réseaux et leurs connaissances puisque des **partenaires sont conviés pour présenter leurs dispositifs et leurs missions**.

Ainsi, en 2022, les participants ont bénéficié d'une présentation de l'Habitat Inclusif PA du Petit Chantilly, projet porté par Hacoopa. Ils ont aussi découvert le CREAT (Centre de Ressource et d'Aide technique) et le Centre de Prévention AGIRC-ARRCO qui a accueilli le comité opérationnel dans ses locaux et dont la médecin-directrice a pris le temps d'un échange avec les professionnels présents.

C'est donc en dehors de leur périmètre habituel d'intervention qu'une douzaine de professionnels sont venus mettre à disposition leurs connaissances et expériences en participant à une analyse pluri professionnelle d'une situation complexe. **7 situations présentant un risque de rupture de parcours** ont pu ainsi être soumises à cette analyse commune en 2022.

Le tableau présenté en [annexe 1](#) (organisation des comités opérationnels) objective cette mutualisation de moyens et l'animation de réseau- P 19..

Parmi ces situations, une seule concerne une personne de moins de 60 ans. 4 d'entre elles vivent en logement autonome. Les 3 autres situations concernent une nécessaire réorientation à la fermeture des Domiciles Collectifs gérés par VYV3 PA.

85% des profils présentent un trouble psychique et/ou cognitif. Une déficience intellectuelle est présente dans 40% des situations. Une problématique médicale (addiction, diabète, autre...) est présente dans les mêmes proportions.

Le document présenté en [annexe 2](#) offre une synthèse des situations abordées en comité opérationnel – P 20.

Le dernier comité opérationnel, qui a eu lieu en décembre 2022 a été consacré, à un **temps de bilan**.

Dans une première partie de réunion, nous avons repris l'ensemble des situations partagées dans l'année afin d'échanger sur l'évolution de ces parcours.

Une synthèse de ces échanges est présentée en [annexe 3](#) – P 23.

Dans un second temps, nous avons mené une **réflexion visant à évaluer l'impact** du comité opérationnel sur les accompagnements et les **axes d'amélioration possibles**.

Il est ressorti de cet échange plusieurs éléments :

- Tout d'abord, les professionnels ont pu signifier que leur investissement au comité opérationnel leur permettait :
 - D'éveiller **des pistes nouvelles** d'accompagnement,
 - De développer leur **connaissance de réseau**,
 - D'alimenter leur **analyse et réflexion**,
 - De porter un **regard plus précis** sur une situation.
- Ils ont partagé ensuite **un intérêt pour une plus grande ouverture du comité opérationnel aux partenaires** afin de multiplier les éclairages et les compétences autour des situations complexes.

Afin de faciliter la mobilisation d'un partenaire, spécialisé dans un domaine, en fonction d'un besoin identifié, il apparaît nécessaire d'être dans une plus grande anticipation (ex : convier un professionnel d'addictologie lorsqu'une situation en relève).

Ils ont proposé que soit fixé un calendrier des participations de partenaires en amont, afin que les professionnels puissent positionner les situations en fonction.
- Enfin le groupe s'est interrogé sur la façon de **toucher les professionnels les plus « éloignés » de la plateforme** au sein du GCSMS, par exemple, les moniteurs d'atelier d'ESAT qui sont peu représentés aujourd'hui dans les espaces de travail d'Harim'âge.

Deux leviers sont nommés pour y parvenir.

 - Afin d'identifier leur besoin, proposer des rencontres au sein des réunions d'équipe, cet espace étant propice au débat. Cette démarche est à poursuivre.
 - Afin de faire connaître les propositions de la plateforme, organiser des présentations dans les réunions institutionnelles.

B - La fonction ressource et appui

En 2022, la fonction ressource de la plateforme Harim'âge s'est déclinée de deux façons :

- Sur son territoire, par un soutien sous forme d'écoute, d'information et d'orientation vers l'existant dans une logique d'étayage des parcours de vie.
- Au sein du GCSMS, sous forme d'appui technique au projet.

1 - Fonction ressource

Concernant la **fonction ressource autour de parcours individuels**, la plateforme Harim'âge a été sollicitée 8 fois en 2022.

Dans 3 situations, la plateforme a pleinement pu jouer son rôle de mise à disposition d'un réseau au carrefour des champs de l'autonomie, du sanitaire et du médico-social (information sur les possibilités d'accompagnement dans le médico-social auprès d'un professionnel œuvrant dans la gériatrie-psi, orientation vers les SIAD et le CLIC pour des situations relevant du médico-social, orientation vers un bilan neurologique adapté à une personne porteuse d'une trisomie 21).

Parmi les saisines, on remarque que trois d'entre elles concernent une situation où la personne PHV doit envisager un nouveau projet de vie parce que l'aidant familial n'est plus en capacité de tenir ce

rôle (décès, avancée en âge, maladie du parent). La plateforme soutient les professionnels qui accompagnent les aidants (voir les aidants eux-mêmes) en les orientant vers les bons interlocuteurs et dispositifs.

Pour 2 situations, leur complexité, due au fait que la situation de handicap est majorée par l'accumulation de difficultés d'accès à l'emploi, au logement, aux droits, à une prise en charge médicale, ou l'absence d'accompagnement professionnel, dépasse les capacités de la plateforme à soutenir l'agencement de solution. Un relai vers des dispositifs d'accompagnement plus resserrés est alors nécessaire.

La question du lieu de vie est une thématique qu'on retrouve dans 75% des sollicitations.

Viennent ensuite les demandes relatives à la vie sociale (50%), la santé (37%), l'accès aux droits (25%), l'emploi (accès ou cessation d'activité, 25%).

Les saisines de la fonction ressource sont présentées en [annexe 4](#) – P 24.

2 - Appui technique

Harim'âge a aussi vocation à constituer un appui à l'ingénierie des projets développés par les acteurs de la plateforme.

En 2022, la coordinatrice a été sollicité pour soutenir plusieurs projets en développement.

- En janvier, lors de la rencontre de la responsable de la SAESAT de Legé, celle-ci s'est interrogée sur une **objectivation du nombre de personnes PHV** sur le territoire de son service qui aurait une orientation non satisfaite ou sans notification mais ayant un besoin d'accompagnement. Pour soutenir cette réflexion, la plateforme a sollicité l'observatoire du Département qui a pu communiquer des chiffres objectivant le nombre de personnes disposant d'une notification non satisfaite sur le territoire de Legé et ses communes limitrophes, soit 16 adultes. Enfin, concernant la demande relative aux PHV sans demande connue, une mise en lien avec la PFRA sud a été proposée. Cette dernière avait indiqué, lors d'une précédente rencontre, être régulièrement confrontée au profil de personnes PHV, résidant au domicile familial, dont les parents étaient eux-mêmes vieillissants, qui nécessitaient qu'un accompagnement du parcours soit organisé.
- En Septembre, l'ESAT Étape Tournière a dû réaliser une **note complémentaire**, dans le cadre d'une recherche de subvention pour la réhabilitation de son bâti, expliquant en quoi le projet allait améliorer le **bien-être et l'accompagnement des PHV**. La plateforme a pu amener un éclairage dans la réflexion et un soutien à la rédaction de ce document.
- Durant l'année, des rencontres ont eu lieu avec les professionnels de l'ESAT La Vertonne qui poursuit sa réflexion sur la prise en considération de l'avancée en âge dans le parcours des personnes accompagnées et leur projet personnalisé. Ainsi, la plateforme a pu **partager des outils**, tels qu'une grille des signes cliniques du vieillissement ou des trames d'enquête pour nourrir le projet. Elle a été en appui sur la recherche d'information sur une possible formation à destination des travailleurs PHV les aidants à anticiper l'après travail (gestion du temps libre, préparation au changement etc...) et à réfléchir sur la question du vieillissement au sein de l'ESAT, de l'évolution des compétences malgré les problématiques liées à l'avancée en âge.

L'OPCO santé a proposé cette formation en 2022 et l'équipe a été orientée vers cet organisme afin de savoir si la formation serait reconduite en 2023.

- La plateforme s'est positionnée en appui aux professionnels de l'ESAT Sésame Autisme dans leur **projet d'action de prévention santé pour leurs travailleurs**. La plateforme a notamment organisé des temps d'échange et de travail avec une infirmière de l'Équipe Mobile de Médicalisation de L'ADAPEI et une professionnelle de l'Instance Régional d'Éducation Physique et Sportive. Dans la continuité, la coordinatrice a pu rédiger un document projet pour l'établissement.
- La plateforme reste mobilisée sur le **projet d'HI PHV** porté par l'association L'Étape. Dans l'attente du lancement du projet, la coordinatrice continue de se tenir informée (participation au séminaire organisé par le réseau HAPA (Habitat Partagé et accompagné) et aux ateliers labo HI), communique auprès des professionnels sur le projet (présentation en réunion d'équipe SAHIC) et développe une réflexion sur la constitution du collectif en s'enrichissant de rencontres avec des porteurs de projets plus avancés dans la démarches (VYV3 pour l'HI Le landais, HACOOPA pour l'HI Le petit Chantilly, atelier Labo HI « le choix d'habiter » en septembre...).
- Enfin, la coordinatrice de la plateforme a été associée, à l'automne 2022, à la réflexion sur le devenir des Domiciles Collectifs gérés par VYV3 Pdl, établissements d'hébergement pour personnes âgées, qui ont fermés. Dans la **perspective d'une création de foyer fléché pour les PHV**, elle pourra constituer un appui dans la constitution du groupe de résidents et la construction du projet de service.

IV - LES ACTIONS TRANSVERSALES

A - Bilan de prévention en partenariat avec le centre de prévention AGIRC-ARRCO

Sur les ESAT de la plateforme Harim'âge, en 2022, 125 personnes ont plus de 50 ans, soit plus d'un tiers du public accueilli par ces institutions.

Les échanges avec les professionnels des établissements membres d'Harim'âge ont fait émerger plusieurs constats :

- Difficultés **de repérage des signes** du vieillissement et des fragilités, majorées par les troubles en lien avec le handicap.
- **Pas de compétence gériatrique** en interne.
- Phénomène de **vieillesse prématuré** chez les personnes PHV, dont l'âge d'apparition avant 60 ans limite l'accès aux dispositifs existants dans le secteur de l'autonomie, alors même que leur espérance de vie est moindre.
- **Problématiques d'addiction** récurrentes qui majorent les troubles et les difficultés de parcours.

Face à ces constats, le centre de prévention AGIRC-ARRCO de Nantes, acteur de la prévention santé au sein de la fédération nationale de l'action sociale des caisses de retraite complémentaires AGIRC-ARRCO, a été sollicité.

Nos échanges ont permis d'envisager une action adaptée dont la finalité était de favoriser l'accès aux soins et de préserver l'autonomie de ce public en situation de handicap et avançant en âge.

Créé en 2013, Le centre Prévention AGIRC-ARRCO accueille toutes personnes de plus de 50 ans, prioritairement ressortissantes du régime ARGIC-ARRCO, retraitées ou encore actives, afin de les faire bénéficier d'un bilan de prévention santé.

Ce bilan vise à explorer la santé dans sa globalité afin de conseiller d'éventuels changements de mode de vie et, au besoin, orienter vers des filières de soins adéquates.

Il a été convenu **une délocalisation du Centre de Prévention, sur les sites des ESAT** de Vertou et Carquefou, afin de proposer des bilans auprès des travailleurs de ces ESAT.

Entre octobre 2022 et janvier 2023, 8 journées de rendez-vous ont pu être organisées. Elles ont permis aux 43 travailleurs d'ESAT qui le souhaitaient, soit plus de **75% du public âgé de plus de 50 ans dans ces établissements, de bénéficier d'un bilan de prévention santé**, dispensé par les médecins et psychologues du centre de prévention.

Le bilan de cette expérimentation va être conduit début 2023 fait pour envisager de nouvelles perspectives : Quelles problématiques ont été le plus fréquemment rencontrées ? Quelles améliorations sont possibles ? Comment accompagner les bénéficiaires dans la compréhension et la mise en œuvre des préconisations émanant du bilan ? Comment élargir la démarche pour permettre au plus grand nombre de bénéficier de cette action de prévention, pour un bien vieillir des personnes en situation de handicap ?

B - Organisation de visites de services et établissements pour nourrir les parcours

1 - Découverte d'une UPHA

Afin d'ouvrir des perspectives sur les possibles parcours de vie des personnes PHV, la plateforme a organisé, en mars 2022, la visite d'une UPHA situé au sein de l'EHPAD « Les couleurs du temps », situé à Villevêque dans le Maine et Loire.

Ainsi, 8 professionnels émanant des différents organismes gestionnaires de la plateforme ont participé à cette visite durant laquelle ils ont découvert une unité de vie pour 20 personnes en situation de handicap âgées, au sein d'un EHPAD de 70 résidents proposant par ailleurs 10 places d'accueil sur une unité pour personnes désorientées (CANTOU).

Profil du public, financement, encadrement, mutualisation avec l'EHPAD, critère d'admission, accueil temporaire, parcours du médicament sont autant de sujets qui ont pu être discutés avec la directrice des lieux qui nous a reçu.

2 - Visite du CREAT

À travers l'organisation de deux dates de visites (24/03 et 02/06), 14 professionnels exerçant au sein d'un établissement membre ont pu découvrir le site du CREAT. Cet espace ressource accueille gratuitement et de façon inconditionnelle des personnes en recherche de conseil sur les aides techniques adaptées aux besoins de la personne en perte d'autonomie.

V - LA COMMUNICATION : RENDRE VISIBLE POUR FAVORISER LES SAISINES

Améliorer la visibilité de la plateforme est nécessaire afin de stimuler l'activité et les saisines par les professionnels du territoire.

A - Site internet, logo

Dans cet objectif, les gestionnaires de la plateforme se sont fédérés pour financer l'intervention d'un prestataire extérieur, la société Eolis. Suite à de nombreux échanges, elle a livré fin 2022 un nouveau site et une nouvelle charte graphique pour Harim'âge.



Plus dynamique, le nouveau logo reste toutefois fidèle à l'esprit de la plateforme Harim'âge qui souhaite ancrer son action sur le territoire, au plus près des personnes en situation de handicap vieillissantes (PHV) et des personnes qui les accompagnent au quotidien.

Le site web, mis en ligne en début d'année 2023, a vocation à rendre plus lisibles les actions de la plateforme et à faciliter son interpellation.

Sur le premier trimestre 2023, le site a été visité environ 650 fois. Il sera nécessaire de faire vivre cet espace en l'alimentant régulièrement, le travail de communication est donc à poursuivre.

B - Tenu d'un stand

Le 6 décembre, les coordinatrices des 4 plateformes PHV ont tenu un stand présentant leurs missions, lors de l'organisation d'une journée de colloque sur la psychiatrie de la personne âgée. Cette démarche a permis de multiples rencontres directes avec différents acteurs du territoire (champ sanitaire et autonomie). Les opportunités futures de reconduire cette communication seront à saisir.

C - Intervention dans la formation « coordonnateur de parcours et gestion de cas »

La coordinatrice de la plateforme a été sollicitée par le pôle santé de l'université de Nantes pour réaliser, au printemps, une présentation de la plateforme auprès des stagiaires en formation continue préparant le Diplôme de « coordonnateur de parcours et gestion de cas ».

Permettre une bonne compréhension des missions de la plateforme, la faire connaître et reconnaître pour accroître le nombre de saisine au bénéfice des parcours des PHV nécessitent des actions de communication qui prennent des formes variées et du temps.

VI - Rencontres partenariales

Les rencontres partenariales ont été nombreuses au cours de l'année et les finalités plurielles.

La liste des rencontres partenariales de la plateforme Harim'âge est consultable en [annexe 5.- P 27](#)

A - La rencontre des acteurs du territoire

Certaines ont pour objectif de **présenter** et faire connaître la plateforme. D'autres visent à **identifier les ressources** mobilisables sur le territoire (visite Cintich, Trajet, PFRA, Hacoopa, ...).

Des rendez-vous ont parfois plus vocation à développer un **partenariat resserré** avec des organismes dont on a identifié une pertinence au regard des situations complexes rencontrées (Centre de prévention AGIRC-ARRCO, Équipe mobile gériatrique, équipe mobile d'addictologie, APAJH44, ...). On cherche alors à cerner quelles collaborations et implication du partenaire dans la plateforme sont possibles, dans une logique **d'apport mutuel et de réciprocité**.

Des réunions peuvent avoir une **visée plus opérationnelle** pour l'animation de la plateforme (Comité opérationnel, AG, rencontre administrateur/coordinatrice, ...) ou pour venir en **appui sur la coordination des parcours** de personnes PHV (concertation pour une situation dans le cadre de la fermeture des Domiciles collectifs VYV3, travail sur le Projet individualisé et la formation des travailleurs de l'ESAT de La Vertonne, mise en place des bilans de préventions santé, ...).

B - La formation

Les rencontres peuvent aussi avoir une visée **d'information/formation** montante (ex : formation grille AGIRR, séminaires sur la prévention du suicide chez les PA, sur la personne TSA vieillissante et sa famille, ...) ou descendante (Présentation Habitat Inclusif sur le FAI Sahic, intervention dans le cadre du Diplôme universitaire coordination parcours et gestion de cas, ...).

C - La participation aux instances de réflexion

En 2022, de nombreuses rencontres se sont aussi inscrites dans une **logique réflexive**.

D'abord en participant activement aux **groupes de travail** organisés par le **Conseil Départemental** dans le cadre de la réécriture du schéma pour l'inclusion des PSH.

Tant dans le champ médico-social que dans celui de l'autonomie, ce fut l'occasion de partager avec un grand nombre d'acteurs les préoccupations, besoins et attentes des personnes en situations de handicap de plus de 45 ans et de contribuer ainsi à l'émergence des solutions futures.

Dans la même perspective, Harim'âge a participé, aux côtés de l'association L'Étape et de nombreux autres acteurs, à un cycle **de 3 ateliers réflexifs** proposé par l'équipe de recherche de l'UMR Espace et Société (ESO) de l'université de Nantes. Dans ce cadre, des partenaires ont fait un « récit » d'une de leurs expériences sur l'habitat et les situations de handicap, récits à partir desquels chaque participant a proposé une interprétation, selon la Méthode d'Analyse en Groupe (MEAG).

Les questions telles que l'appropriation par les habitants de leurs espaces et de leur temps, la place du « collectif », les enjeux du pouvoir d'agir, de l'autodétermination et de la participation des habitants ou futurs habitants ont été transversales et une synthèse de ces travaux a été présentée en septembre.

D – Inter plateformes

Enfin, les 4 plateformes PHV du département ont maintenu, en 2022, leur rythme de rencontres mensuelles.

Ces rencontres permettent aux coordinatrices d'être dans un partage sur de multiples sujets :

- Information sur les réseaux et les acteurs,
- Actualité des territoires,
- Retour sur les rencontres de partenaires,
- Échange de pratique dans l'animation des plateformes,
- Partage de questionnements,
- Préparation de présentation et de rendez-vous communs,
- Partage de situations pour lesquelles nous sommes saisies,
- Élaboration de **projets communs**.

Sur ce dernier point, nous avons initié en 2022 une réflexion sur un projet de séminaire piloté par les 4 plateformes sur le thème du « **parcours pour les personnes en situation de handicap psychique avançant en âge sur le département de la Loire-Atlantique** ».

Fortes d'un constat partagé sur la difficulté, pour ce public, à agencer des solutions pérennes autour de leurs projets de vie, tant dans le domaine du logement, de la vie sociale, que de l'accompagnement, nous avons commencé à constituer un argumentaire portant sur ce projet.

Nous avons la volonté de présenter, courant 2023, à nos administrateurs et à nos partenaires institutionnels un pré-projet qui, nous l'espérons fera socle commun et fédérera l'ensemble des acteurs visés par cette démarche.

VII - PERSPECTIVES

2023 se situera dans une continuité par rapport à l'année précédente.

- ↴ Poursuivre les démarches de communication en faisant vivre le site internet et par la rencontre partenariale afin d'améliorer la visibilité et la lisibilité de la plateforme et par conséquent son activité.
- ↴ Élargir la réalisation des bilans de santé à l'ensemble des ESAT de la plateforme qui le souhaitent et plus largement auprès des autres plateformes et dans le réseau d'un Avenir après le Travail.
- ↴ Développer des espaces de réflexions croisées entre secteur PH et PA pour favoriser les projets de parcours croisés qui viennent répondre aux besoins liés à l'avancée en âge des personnes en situation de handicap.
Dans cette optique, porter notre projet de séminaire sur le devenir des personnes en situation de handicap psychique.
- ↴ Continuer d'être en appui auprès des établissements pour imaginer et construire des solutions nouvelles d'accueil et d'accompagnement des PHV, notamment sur le projet de Foyer de vie PHV porté par VYV3 Pdl.
- ↴ Plaider pour une retraite des PHV inclusive, au sein des établissements du champ de l'autonomie, mais aussi pour accéder aux actions de droits communs dédiés aux PA.
- ↴ Réaliser une étude d'impact de la plateforme pour définir les axes d'amélioration et de travail.
- ↴ Renforcer le travail d'objectivation pour nourrir le plaidoyer en faveur de la création de places.
- ↴ Poursuivre l'animation de la plateforme, de ses instances et soutenir la participation des professionnels dans ces dernières.
- ↴ Bien que sa mise en œuvre soit complexe, poursuivre le projet de mise en place de stage par comparaison entre professionnels au sein de la plateforme.
- ↴ Continuer le développement de réseau et de partenariat, en proximité des établissements et des parcours d'utilisateurs.
- ↴ Constituer un appui à la participation d'utilisateurs dans la création d'un habitat inclusif PHV...

ANNEXES

Annexe 1 : organisation des comités opérationnels

Date	Lieu	Nbre de prof et temps	Typologie professionnels participants	Temps information	Nombre Feedback	Nbre situat
21/03 3h00	CPBV AGIRC-ARRCO Ile Beaulieu Nantes	10 (30 hrs) + 2 stagiaires	1 resp opé sect PA 1 CESF coordo parcours ESAT 1 CESF ESAT 1 dir C.Habitat 1 neuropsychologue 1 stagiaire neuropsy 1 stagiaire CESF 1 educ FAI 3 educ SAVS 1 coord plateforme	*présentation du CP AGIRC-ARCCO par la médecin directeur DOC Pichierr *Retour sur la visite de l'UPHA "Les couleurs du temps" * actu plateforme	1 situations étudiées au com op de sept 21	3
20/06 3h00	CREAT 10 rue de Bruxelles Nantes	12 (36 hrs)	1 CESF coordo parcours ESAT 1 CESF ESAT 1 educ FAH 1 CDS FAH 1 CDS ESAT 1 dir ESMS Hébergement PH 1 neuropsychologue 4 educ (2 savs) 1 coord plateforme	* Visite et présentation du CREAT (M ^{me} Capele) * info : comparaison APA et PCH * actu plateforme	4 Situations étudiées au Com op de déc. 21 et mars 22	1
20/09 3h00	Siège Psy 'Activ	14 (42 hrs) + 2 invitées	1 resp opé sect PA 1 resp dom coll PA 1 neuropsychologue 1 CDS ESAT 1 educ FAH 3 educ (2 SAVS) 1 dir ESMS Hébg PH 1 dir ESAT 1 CESF ESAT 1 CDS Pole soc ESAT 1 réf retraite ESAT 1 coord plateforme	* Présentation projet HI le Petit Chantilly <u>invitées</u> : M ^{me} L Lacourt (Hacoopa) et M ^{me} G Batteur (Titi Service) * Présentation Psy'Activ * actu Plateforme	1 Situation étudiée au Com op de juin 22	3
12/12 3h00	Esat Sésame Service	9 (27 hrs)	1 coordinatrice ESAT 2 Dir ESAT 1 coord de parcours 1 educ SAESAT 3 educ (2 SAVS) 1 coordinatrice plateforme	*Présentation de l'ESAT *groupe de travail sur le projet d'étude d'impact et auto- évaluation du com op	Feedback sur toutes les situations partagées dans l'année	

Annexe 2 : synthèse des situations abordées en comité opérationnel

Initiales et âge	Lieu domicile	Handicap	Orienteur	Problématique	Pistes évoquées
Mr BF 67 ans	Nantes (logement autonome)	Troubles psychiques	SAVS CH	Dégradation capacités physiques, psychiques importantes. Perte d'autonomie psychique avec angoisses et gestion de son quotidien de plus en plus difficile.	<ul style="list-style-type: none"> * Renforcer les espaces de contenance psychique (CMP plus fréquents, suivi psycho, CATTP, JOOVIA, Sortir plus...) * Travailler la séparation progressive avec le SAVS (axe d'accompagnement PEI, concertation avec les partenaires pour trouver des relais) * Anticiper la perte d'autonomie en aidant à construire un nouveau projet (HI PHV, FDV PHV, Résidence autonomie...)
Mme JD 60 ans	Nantes (logement autonome)	Déficience intellectuelle Trouble de la personnalité et cognitif Diabète type 2	SAVS CH	Besoin de coordination de soins importante au regard des problématiques de santé hygiène intime quotidienne qui n'est plus assurée Pas d'observance du traitement Besoin d'anticiper une décompensation et une perte d'autonomie rapide	<ul style="list-style-type: none"> * Encourager une meilleure observance du traitement (handisoin, Éducation thérapeutique au CHU) * mettre en place un portage de repas pour améliorer la diététique. * Préparer le relai vers un service de coordination des soins (s'appuyer sur le PEI pour travailler la séparation avec le service et envisager l'orientation vers un SAMSAH) * anticiper la perte d'autonomie (pour le domicile : CREAT pour l'aide technique; pour le parcours résidentiel, organiser des visites de structures et établissements)
Mme AR 60 ans	Loroux Bottereau (logement autonome)	Troubles psychiques	ESAT Sud Loire	Arrêt du travail prolongé sans que l'équipe n'ait pu accompagner la préparation à la retraite. Rupture du lien et éléments (courriers) manifestant une recrudescence des manifestations de la maladie psychique jusqu'alors stabilisée. Pas de réponse du médecin traitant aux sollicitations de l'équipe.	<ul style="list-style-type: none"> * Réinjecter du soin psychique (s'appuyer sur le médecin traitant, Psy'activ ou la médecine du travail) * Évaluer les besoins de madame en matière de lien social et d'accès aux droits en organisant une rencontre à domicile conjointe avec un évaluateur du CLIC. * Sous couvert de reprise du lien, évoquer et lui présenter le projet HI Psy sud Loire

Initiales et âge	Lieu domicile	Handicap	Orienteur	Problématique	Pistes évoquées
Mr G 56 ans	Le Loroux Bottereau (logement autonome)	Troubles psychiques Déficiência intellectuelle Addiction (alcool et tabac)	SAVS sénior La Vertonne	Forte dégradation de son état de santé avec hospitalisation (insuffisance respiratoire sévère) Hygiène corporelle dégradée alcoolisation pouvant générer de l'agressivité auprès des intervenants à domicile (SAAD et SAVS) refus de soins addictologies et psychothérapeutiques vieillesse prématuré désocialisation	<ul style="list-style-type: none"> * Coordination du parcours soin : Mobiliser la fonction ressource du SIPAD au CH Daumezon * travailler une orientation SAMSAH * Replacer Mr G au cœur de son parcours : à travers le projet individuel, questionner et redéfinir ses besoins et ses attentes vis à vis du SAVS. Engager une réflexion sur la personne de confiance et les directives anticipées comme outil d'appropriation de son parcours. * Lien social : proposer une intervention à domicile à visée de socialisation. * Proposer des espaces de soin thérapeutique et de "libération psychique" utilisant un support de médiation cognitive (ex : équithérapie). * Faire réévaluer ses droits (taux d'invalidité inférieur à 80%) pour solliciter une PCH aide humaine "socialisation". * anticiper une perte soudaine d'autonomie : rencontre avec l'HAD, visite de lieux de vie semi-collectif avec Mr G, sans injonction.
Mme BB 73 ans	Domicile collectif Butte Saint-Anne	Déficiência intellectuelle Problématiques de santé multiples : Ophtalmologie, auditif, dentaire, thyroïdie, anémie...	Resp du dom coll	Projet de réorientation en EHPAD inadapté et non souhaité par Mme. Recherche d'alternative en matière d'accompagnement et d'hébergement permettant de respecter le souhait de Mme de vivre à proximité de son compagnon	<p>Deux pistes sont envisagées :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Un projet de résidence autonomie qui nécessite d'évaluer les droits actuels de Mme auprès de la MDPH. Ce projet nécessiterai une ouverture de droit PCH "Aide humaine" et une dérogation pour un accompagnement SAVS (sur la participation à la vie sociale). Une réunion est programmée avec Mme BB, la responsable du DC, la curatelle et la coordinatrice d'Harim'âge pour préparer la demande PCH. * Un projet en famille d'accueil pourrait répondre au besoin de madame. Orientation de la demande auprès de la cellule familiale du CD.

Initiales et âge	Lieu domicile	Handicap	Orienteur	Problématique	Pistes évoquées
Mme CM 72 ans	Domicile collectif Les Dervallières	Troubles du comportement Trouble psychique	Resp du dom coll	Troubles dépressifs (diagnostiqué il y a 3 ans : traitement médicamenteux mais pas de suivi), perte de mémoire et troubles obsessionnels, déni de son état de santé, syndrome d'incurie, mauvaise observance de ses traitements, problème de santé dentaire et dénutrition (lié aux problèmes dentaires et aux troubles du comportement). Ne fait pas le deuil de sa vie passée. Souhaite retourner dans sa maison qui est squattée. Curatelle renforcée. Musicienne, elle joue du piano.	<ul style="list-style-type: none"> * Clarifier le diagnostic au regard du tableau clinique laissant supposer une démence (solliciter une réévaluation auprès du médecin traitant ou de la gérontopsychiatrie). * Bien que la mesure de protection en curatelle renforcée soit récente, un diagnostic de démence nécessitera peut-être de réviser la mesure pour mettre en place une tutelle. * L'orientation en EHPAD semble correspondre aux besoins de protection et de soins de madame. * Permettre à Mme d'avoir un accompagnement vers des actions culturelles, dans la volonté de favoriser sa participation sociale.
Mr CJ 74 ans	Domicile collectif Butte Saint-Anne	Troubles psychiques	Resp du dom coll	Troubles délirants et hallucinations permanents, malgré une stabilisation de la maladie. Angoisse montante à l'annonce de la fermeture de l'établissement. Addiction tabac très importante. Pas de reconnaissance MDPH, minimum vieillesse	<ul style="list-style-type: none"> * Vérifier si une reconnaissance de handicap a eu lieu avant ses 60 ans. Cette reconnaissance permettrait d'envisager un accueil en RA avec un étayage médico-social (SAVS, SAAD, PCH) * concernant le lieu de vie futur, explorer la piste d'EHPAD disposant d'une unité pour personnes désorientées ou d'un PASA pour l'accompagnement de jour. * Explorer la piste USLD psychiatrie en lien avec le CMP

Annexe 3 : point sur les situations présentées au comité opérationnel en 2022, au 12/12/2022.

Mr BF	Com Op du 21/03/2022	Il décline fortement et sollicite l'équipe plusieurs fois par jour. L'étayage de l'infirmier (bien repéré lors de ses interventions quotidiennes), du psychiatre, du SAAD (deux fois / semaine) et du SAVS contiennent la situation dans l'attente d'une solution pérenne.
M^{me} JD	Com Op du 21/03/2022	Elle a réalisé des visites de lieux de vie. Elle chemine. Un travail auprès de sa sœur est en cours pour faire accepter un projet de résidence autonomie.
M^{me} AR	Com Op du 21/03/2022	Une reprise du lien a été possible grâce à un partenariat avec le CLIC qui a proposé une VAD. M ^{me} a rappelé en expliquant qu'elle était d'accord pour une rencontre, mais au service du CLIC. Malheureusement, lorsqu'elle s'est présentée, l'obligation vaccinale avait cours dans l'établissement, ce qui n'était pas le cas de M ^{me} . Cela a tendu et rompu immédiatement la relation. Le lien a pu être fait avec le médecin traitant, prescripteur des ART, mais M ^{me} n'adhère pas, à ce jour, à la proposition de soins psychiques. Sa situation actuelle ne relève pas d'une HDT car il n'y a pas de danger avéré. L'ESAT respecte la volonté de M ^{me} de ne plus être en lien. L'échéance prochaine de sa notification d'orientation vers l'ESAT nécessitera un contact qui sera peut-être l'opportunité d'une reprise du lien et d'un accompagnement de la cessation d'activité.
Mr G	Com Op du 20/06/2022	Suite à sa sortie d'hospitalisation dans l'été, une période de mieux-être avec un meilleur investissement des accompagnements a été constatée. Cela se délite à nouveau. Mr G souffre de bronchite chronique, or, sa consommation de cigarettes reprend de façon importante. Le SAAD joue un rôle majeur de veille. Les professionnels du SAVS ont rencontré les aides à domicile. Ils les ont soutenues dans un repositionnement de leur posture professionnelle, dans le sens où elles se donnaient pour objectif (irréaliste) de lui faire arrêter l'alcool. L'équipe a fait le choix de ne pas aborder la question de la personne de confiance : qui prendra des décisions et quelles décisions ? L'HAD n'est pas encore d'actualité mais les rencontres avec le médecin traitant se sont resserrées (1 fois par mois au lieu 1 tous les 2 mois).
M^{me} BB	Com Op du 20/09/2022	Le domicile collectif a fermé. Elle est en AT sur un EHPAD. Cela lui permet de visiter son ami facilement en transport en commun. Le dossier de demande de PCH "aide humaine" est en cours. Elle réfléchit encore à son projet (retour à domicile avec son compagnon, Résid. Auto. sur Nantes). Pour autant, elle est inscrite à l'EHPAD Saint Joseph, plus habitué à une population porteuse de troubles psychiques. Mais, la commission médicale renvoie le dossier vers l'EHPAD "Le bois Hercé".
M^{me} CM	Com Op du 20/09/2022	M ^{me} C.M voit son état de santé se fragiliser de plus en plus. Elle est anxieuse « d'être la dernière sans solution ». Le projet d'accueil en EHPAD semble lui convenir, à défaut de pouvoir rentrer chez elle. L'équipe tente de trouver un séjour temporaire afin qu'elle puisse se familiariser avec l'établissement avant d'envisager un accueil définitif, mais sans résultat à ce jour (22/11).
Mr CJ	Com Op du 20/09/2022	Il a déménagé dans un EHPAD en proximité de ses repères (même CMP et psychiatre, même médecin traitant, mandataire). L'environnement semble lui convenir.

Annexe 4 : saisine de la fonction ressources

DATE	DEMANDEUR	MODE	QUESTION	TYPO bénéficiaire	REPONSE	DATE REPONSE	THEMATIQUE
17/01	M ^{me} S.	Mail relayé par le secrétariat du CH	<p>Mme S, camerounaise sur le territoire français depuis 2001, en situation de handicap depuis un accident de la route ayant eu lieu en 2007, exprime un besoin d'accompagnement pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - retrouver un lien social - retrouver une situation professionnelle. - une aide administrative et informatique pour effectuer sa demande de renouvellement de son titre de séjour auprès de la préfecture. 	<p>Mme S. 48 ans Titulaire AAH Titre de séjour arrivant à terme Handicap non précisé</p>	<p>Suite à une prise de contact téléphonique, un mail fournit les informations utiles. coordonnées du service social du secteur de résidence pour être orientée et soutenue dans la constitution de ses dossiers administratifs pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ses demandes auprès de la préfecture, - l'accès à ses droits relatif au handicap, - être orientée dans sa recherche d'emploi et - sa demande d'accompagnement par un service médico-social. <p>Information sur le Centre d'Habitat, ses différents services et sa procédure d'admission et la réunion d'information et d'aide à l'orientation.</p>	21/01	<p>Lien social Travail Logement Droit</p>
26/01	M ^{me} R pour sa sœur	Appel relayé par le secrétariat du CH	<p>Sa sœur : M^{me} L, 58 ans, Arrivée sur Nantes en sept 21.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suite à des problèmes de voisinage, elle a quitté un logement HLM sur Pornic, situé à côté de chez sa mère qui est décédée en 2021. - Son fils l'héberge temporairement, étant lui-même hébergé par une association. - Porteuse d'un handicap physique (arthrodèse) et psychique (stabilisé), elle n'a pas de reconnaissance de handicap mais une pension d'invalidité. - Pas de difficulté financière mais difficulté de gestion. Jusqu'en novembre, elle a vécu sur une résidence hôtelière mais a dû partir suite à une dette, payée depuis). . En recherche de logement social. Sa sœur semble accepter de se porter garante. Dans l'attente d'une solution, recherche d'alternative. 	<p>M^{me} L 58 ans Handi psychique et physique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Contact n°1 téléphonique pour clarifier les besoins, attentes et projets et autoriser la mise en lien avec l'assistante sociale qui suit ce dossier. Contact avec l'AS : « Au regard de ses ressources, elle ne peut prétendre à un FSL ou Locapass. De plus son projet se dirige clairement vers le territoire de Pornic. L'AS l'a orienté vers l'hôtel social Saint Vincent de Paul, et les hôtels au mois, ainsi que SOLIHA, bien qu'il n'accueille pas en urgence. » - Contact n°2 par mail. Au regard des éléments : - Information sur les plateformes PHV transmise pour éventuel relai sur le territoire de Pornic. - Information centre d'habitat l'ETAPE. 	28/01	<p>Logement</p>

16/05	Curatelle LCA TUTELLE	Mail relayé par Asso	<p>Sa mère, âgée de 80 ans, s'occupe de lui. Fatigabilité de l'aidant, nécessité d'envisager sa propre perte d'autonomie, elle a sollicité la mise en place d'une curatelle, exercée par LCA tutelle.</p> <p>Nécessité d'anticiper le risque de rupture.</p> <p>Mr a besoin d'une veille permanente et d'un étayage au quotidien.</p> <p>Il n'a jamais travaillé sauf aidant dans l'exploitation familiale. Titulaire AAH</p> <p>Lien social : réservé et solitaire, Mr se satisfait de l'entourage familial et n'anticipe pas l'entrée en EPHAD de sa mère. (Risque d'isolement).</p> <p>Traitement médicamenteux géré par sa mère.</p> <p>Autonomie : ne participe aux tâches quotidiennes. Quelle autonomisation est possible ?</p> <p>Mr gère son hygiène corporelle.</p> <p>Les petits trajets repérés se font en scooter.</p> <p>Accompagnement par du transport solidaire ou sa mère pour les trajets plus complexes.</p> <p>Mr souhaite rester au domicile familial et ne pas quitter le territoire d'Aigrefeuille. Il aspire à vivre dans un logement autonome avec la présence de services.</p>	Mr G 57 ans Sans emploi, Résidant au domicile familial DI	<ul style="list-style-type: none"> - Le CLIC peut constituer un premier niveau de réponse. - Dans quelle temporalité le projet EHPAD de sa mère se situe-t-il ? - Proposer une intervention SAAD à domicile pour soulager madame et mettre du tiers dans la relation et amener une habitude d'intervention extérieure. - Parcours de Mr (ESMS, Services) : Orientation SAVS en cours. Dossier PCH à solliciter. - Rencontrer des SAVS Séniors (La Vertonne, l'Arche de Sénevé) pour se rendre compte de ce possible. Envoi des brochures des deux services. Demande logement HLM faite récemment. - A plus long terme, pistes et coordonnées fournies : HI ADMR et Habitat et Humanisme aux Sorinières, domicile collectif de l'hôpital Sèvre et Loire, Résidence autonomie à Aigrefeuille avec places PHV fléchées (ADAPEI, perspective 2026). 	14/06	Logement Vie sociale
22/06	Psycho FDV EPMS Lejeune	Appel tél	<p>Accompagne une femme qui développe actuellement des troubles cognitifs qui altèrent sa qualité de vie.</p> <p>Le Médecin traitant lui demande une évaluation neuropsychologique. Elle cherche un professionnel pour la réaliser.</p>	Femme 50 ans Trisomie 21 FDV	Orientation de la demande vers la Fondation Lejeune, en première intention et l'EMM Ker'âge.	22/06	Santé
05/08	Com° 360	Mail	<p>Dans le cadre de la fermeture des domiciles collectifs, Mr souhaite vivre en logement individuel. Mais il a besoin d'une présence quotidienne importante.</p> <p>Il perçoit une pension d'invalidité et l'AAH.</p>	Mr B 61 ans Notif FDV Handicap inconnu	<p>Pistes proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - HI Le Petit Chantilly Hacoopa - Résidence Autonomie CCAS de Nantes. - CREAT pour un projet domicile autonome 	01/09	Logement adapté

05/10	CDS HR	Mail	Nous souhaitons mettre en place un passage IDE ou SSIAD pour un accompagnement à la toilette de Mr C, résident HR. Troubles psy et DI, sans activité, en attente de la mise en œuvre d'une orientation FDV De ta connaissance du territoire sur les PH/PA, pourrais-tu nous indiquer des SSIAD accompagnant des PH ?	Mr C 54 ans Trouble Psychique et Déficience Intellectuelle FAH	<ul style="list-style-type: none"> - Prise de contact avec le SSIAD de secteur qui ne prend plus de patient supplémentaire, faute de personnels. - Communication des coordonnées d'un cabinet infirmier sur secteur délivrant des prestations d'hygiène. - Échange avec le CLIC et communication de la liste des SAAD du secteur avec information sur ceux qui ont encore des disponibilités ou un savoir-faire plus pointu avec le handicap psychique. - communication des coordonnées d'un aide-soignant en libéral fonctionnant avec des chèques emploi-services. 	7/10	Santé Soin quotidien
27/10	Ergo Giverny	Appel tél	Professionnelle de l'intersectorielle de psychogériatrie Giverny accompagne des parents vieillissants (père troubles cognitifs et psy), mère dépendante qui ont une fille en situation de handicap.	Femme + de 50 ans Handicap non précisé Domicile parental	<ul style="list-style-type: none"> - Échange pour déterminer les éléments à clarifier : reconnaissance MDPH ? Notification d'orientation ? typologie du handicap ? Mesure de protection juridique ? - Informations communiquées sur équipe mobile de ressource et d'appui, PCPE, équipe mobile de médicalisation, com°360, AT d'urgence, mesure de protection. 	02/11	Aidants Accompagne ment global
16/12	Inter Platefor me PHV	Mail et appel	Déclaré en inaptitude, Mr doit quitter son logement de fonction. Alcoolisme, dénutrition, ralentissement cognitif. Absence de vie sociale, solitude. Demande de curatelle en cours. Droit PCH « aide humaine » attribué. Incurie du logement. L'assistante sociale du lieu de travail fait les 1ères démarches. Elle sollicite la PCPE Perspectyv qui élargit les recherches de solutions aux plateformes PHV.	Mr T Homme 59 ans RQTH Notif SAMSAH Korsakoff, séquelle neuro Trouble de la mémoire	<ul style="list-style-type: none"> - Mr a t-il un suivi médical et un médecin traitant ? Si ce n'est pas le cas, il est nécessaire d'orienter vers le soin avant tout. - continuer les recherches pour mettre en place un accompagnement SAMSAH. - logement : entreprise de nettoyage puis SAAD et portage de repas. - Recherche d'hébergement d'urgence (piste éventuelle à Cap'Lan...) et envisager une orientation en foyer ou EHPAD. - solliciter équipe mobile ressource (APF ?) 	18/10	Santé Logement Vie sociale

Annexe 5 : rencontres partenariales et pluri professionnelles - Harim'âge 2022

Partenaire	Mail et CT	Nombre RDV	Objectifs
Inter plateformes	Multiplés	11 rencontres	Projets communs, articulations, partage d'expérience, ...
CPBV	Multiplés	3 rencontres	* Prépa com Op de mars 2022 * Mise en place action de prévention santé sur ESAT
CREAT	Multiplés	2 rencontres	* Organisation Com Op dans leurs locaux en juin 2022 * Visites espaces ressources
CCAS	Multiplés	2 rencontres	* Rencontre direction parcours des aînés CCAS Nantes (Lorant et Auzeral) pour envisager partenariat * Rencontre Resp. Résidence Auto. CCAS Nantes pour envisager expérimentation "parcours croisés PA/PH"
EDS		1 rencontre	Interconnaissance avec EDS Bouguenais, Mme Raingeard
Conseil Départemental	Multiplés	11 rencontres	* Point CD : indicateur activité plateforme en mars * Gp de travail dans le cadre de l'élaboration du prochain Engagement départemental en direction des PSH et des PA (2023-2028) (2 journées de lancement et participation aux gp de travail : parcours PH, animation projet de territoire, Non recours, Lien social et isolement de PA.) * intervention en réunion annuel des établissements et prépa avec K.V (2) * présentation des plateformes PHV en CDA à la MDPH.
APAJH44		2 rdv téléphoniques	* équipe mobile appui au SAAD pour interconnaissance. * CDS SAMSAH pour interconnaissance et envisager partenariat.
TIPI		2 rencontres	* Rencontre coordinateur plateforme TIPI pour partage expérience sur constitution collectif d'habitants * participation visite CINTICH à Angers
Habitat Inclusif	Multiplés	4 rencontres	Journée HAPA (1), Labo HI (2), Com° sur projet HI PHV (1)
PFRA Lejeune		1 rencontre	Rencontre d'interconnaissance
AALT	Multiplés	5 rencontres	Partage de réseau et d'outils (3 comités territoriaux et une journée interprofessionnelle, 2 visio)
IREPS	Multiplés	1 rencontre	Commune avec professionnels de Sésame autisme et EMM Adapei pour projet prévention santé
TRAJET		1 rencontre	Interconnaissance Foyer Le Havre, 3 pour vous, La Balinière
HACOOPPA	Multiplés	1 rencontre	En distantiel pour prépa intervention en Comité opérationnel
GIVERNY	Multiplés	1 rencontre	Pole intersectoriel Giverny Daumezon et équipe mobile addicto et équipe mobile psychiatrie de la PA
UNIVERSITE	Multiplés	6 participations	* une rencontre partenariale en mars pôle UMR 6590 Eso-CNRS. * 3 journées entre avril et juin : Participation à une MEAG : partage d'expériences sur l'habitat et les situations de handicap et restitution des travaux le 8 sept. * présentation plateforme en DU gestion cas pôle santé

ADMR ADES	Multiplés	2 rencontres	* interconnaissance SAVS Quai de l'espoir * interconnaissance FAH Maison bleu
ADAPEI	Multiplés	4 rencontres	* rencontre direction Esat Legé * rencontre directrice FAH Les Hésperide et SAESAT * Collaboration avec EMM : deux rencontres
CREAI		1 rencontre	En visio, participation à une enquête projet du secteur « Habitat-Vie sociale » de l'Adapei
SAFTA		1 rencontre	* dans le cadre de leur journée porte ouverte
CLIC	Multiplés	5 rencontres	* Pass'age : participation aux cellules de coordination (2) * Atout'age : présentation plateforme en cellules de coordination * Loire Acheneau : réunion plénière * rencontre Clic Ville vill'âge à Vertou interconnaissance
Point Admin/coordo	Multiplés	10 rencontres	Déclinaison du plan d'action, supervision, préparation AG et Com Op...
AG Harim'âge	Multiplés	2 réunions	17 mars, 15 septembre
Comité opérationnel	Multiplés	4 réunions	21 mars, 20 juin, 26 septembre, 12 décembre
Prépa com op	Multiplés	4 rencontres	Avec la coordinatrice, l'administratrice et la direction de l'établissement accueillant.
Étape	Multiplés	4 rencontres	* ESAT : Prépa intervention CPBV 2 rencontres * projet réhabilitation prisme PHV * retour Com Op en équipe HR
Vyv3 PA	Multiplés	5 rencontres	* Projet stage d'immersion interprofessionnels (resp Rh) * Visite UPHA * parcours usagers Domiciles collectifs * Projet les Glycines * fonctionnement
VYV3 pH	Multiplés	2 rencontres	* Présentation et interconnaissance équipe Perspectyv * temps d'échange ESAT et données ANAP.
Sésame Autisme	Multiplés	6 rencontres	Projet prévention santé
La Vertonne	Multiplés	3 rencontres	Sur site : projet individuel des PHV et intervention CPBV
Eolis	Multiplés	3 rencontres	Deux présentiels et une visio et de multiples A/R tel et mail pour création site internet et logo.
CRA		1 rencontre	Participation à un séminaire sur la personne TSA vieillissante et sa famille
Gérontopole		1 rencontre	Participation séminaire sur la mobilité des aînés à Angers
Psychiatrie de la PA		1 rencontre	Participation à la journée territoriale et stand
Service solidarité CD		1 rencontre	Formation grille AGIRR le 14/06
Tps cliniques "repères 44"		1 rencontre	Séminaire sur "la prévention du suicide chez les PA"
Working first		1 participation	Formation initiation à la pratique du rétablissement 16 et 17 mai

